

ÉCLAIRAGE PUBLIC - UNE SÉCURITÉ MAXIMALE POUR VOS MÂTS

Dans le cadre du contrat d'entretien LUMINO MAINTENANCE, Groupe E vous assure un contrôle visuel de l'état mécanique de vos mâts.

Malgré ces efforts menés pour déceler la défaillance mécanique des mâts, il arrive que ceux-ci cèdent en raison, notamment, de vents de plus en plus forts.

NOTRE PROPOSITION

Nous vous offrons une expertise de l'état mécanique de vos mâts selon des méthodologies scientifiques, validées sur le plan national et européen et définirons ensemble les mesures à prendre en cas de détection de candélabres endommagés.



VOTRE RESPONSABILITÉ

En tant que propriétaire de la structure, la responsabilité en matière de sécurité envers des tiers ou du personnel vous incombe. En inspectant régulièrement les mâts et en les entretenant, vous garantisiez l'état irréprochable de ces derniers.

Vous devez, entre autres, garantir que vos mâts sont capables de résister à la vitesse du vent maximale définie par les normes SIA 269 et SIA 261.

VOS AVANTAGES

Les deux méthodologies de contrôle - mécanique et stabilité - vous permettent :

- de détecter d'éventuels défauts cachés en vue de prévenir un accident;
- de vous prémunir de votre responsabilité en tant que propriétaire;
- de connaître l'état de vétusté et d'entretien de l'ensemble de vos candélabres;
- de juger de la nécessité d'un remplacement de la structure et de planifier ainsi les investissements.

Nous répondons volontiers à vos questions aux coordonnées ci-dessous.

Groupe E SA

Route de Morat 135 | T 026 352 51 21
1763 Granges-Paccot | F 026 352 51 99

vente@groupe-e.ch
www.groupe-e.ch